

◆ Normes OEPP ◆

METHODES PHYTOSANITAIRES

GLOMERELLA GOSSYPHII

**METHODES D'INSPECTION ET DE TEST POUR
LES SEMENCES DE COTON**

PM 3/41(1) Français



Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes
1, rue Le Nôtre, 75016 Paris, France

APPROBATION

Les Normes OEPP sont approuvées par le Conseil de l'OEPP. La date d'approbation figure dans chaque norme.

REVISION

Les Normes OEPP sont sujettes à des révisions et des amendements périodiques. La prochaine date de révision de cette série de Normes OEPP est décidée par le Groupe de travail pour l'étude de la réglementation phytosanitaire.

ENREGISTREMENT ET AMENDEMENTS

Des amendements seront préparés si nécessaire, numérotés et datés. Les dates de révision figurent (si nécessaire) dans chaque norme individuelle.

DISTRIBUTION

Les Normes OEPP sont distribuées par le Secrétariat de l'OEPP à tous les Etats membres de l'OEPP. Des copies sont disponibles, sous certaines conditions, auprès du Secrétariat de l'OEPP pour toute personne intéressée.

CHAMP D'APPLICATION

Les méthodes phytosanitaires sont destinées aux Organisations Nationales de Protection des Végétaux, en leur qualité d'autorités responsables des inspections, analyses, et traitements des végétaux et produits végétaux faisant l'objet d'échanges commerciaux, ou dans la mise en œuvre de prospections concernant les organismes de quarantaine.

REFERENCES

OEPP/EPPO (1996) Glossaire des termes phytosanitaires. *Documents Techniques de l'OEPP* no. 1026.
CABI/EPPO (1997) Organismes de Quarantaine pour l'Europe, 2^{ème} édition (Ed. par Smith, I.M.; McNamara, D.G.; Scott, P.R.; Holderness, M.), CAB International, Wallingford, UK.
OEPP/EPPO (en préparation) Exigences Spécifiques de Quarantaine (SQR). Disponibles sous forme de documents électronique sur le site Web de l'OEPP.

DEFINITIONS

Analyse: Examen officiel, autre que visuel, permettant de s'assurer de la présence ou de l'absence d'organismes nuisibles, ou permettant de les identifier.

Inspection: Examen visuel officiel de végétaux, de produits végétaux ou d'autres articles réglementés afin de s'assurer de la présence ou de l'absence d'organismes nuisibles et/ou du respect de la réglementation phytosanitaire.

Méthodes phytosanitaire: Méthodes officielles prescrites pour les inspections, les analyses, les prospections ou les traitements phytosanitaires.

Prospection: Procédé officiel permettant de déterminer les caractéristiques d'une population d'organismes nuisibles ou leur présence dans une zone pendant un laps de temps limité.

Traitement: Procédure officielle autorisée pour la destruction, l'élimination ou la stérilisation d'organismes nuisibles.

VUE D'ENSEMBLE

Les méthodes phytosanitaires de l'OEPP décrivent les procédures à suivre pour réaliser les inspections, les analyses, et les traitements des végétaux et produits végétaux faisant l'objet d'échanges commerciaux, ou les prospections concernant les organismes de quarantaine. Pour de nombreux organismes de quarantaine, les exigences spécifiques de quarantaine (SQR) font référence aux méthodes phytosanitaires. Depuis de nombreuses années, l'OEPP a développé ses méthodes phytosanitaires. Elles ont été publiées dans le Bulletin OEPP/EPPO Bulletin sous plusieurs titres 'Normes de fumigation', 'Méthodes d'inspection de quarantaine', 'Procédures de quarantaine'. Toutes figurent désormais sous le titre de 'Méthodes phytosanitaires' et ont été éditées dans le format des Normes OEPP. La numérotation de ces méthodes suit toujours la séquence décrite dans le Bulletin OEPP/EPPO Bulletin 20(2), 229-233, qui correspond approximativement à l'ordre chronologique de leur parution.

Méthode phytosanitaire

GLOMERELLA GOSSYPII

METHODES D'INSPECTION ET DE TEST POUR LES SEMENCES DE COTON

Champ d'application spécifique

Cette norme décrit les méthodes d'inspection et de test des semences de coton pour *Glomerella gossypii*, afin de répondre aux exigences de la norme OEPP PM 2/71(1).

Approbation et amendement spécifiques

Approbation initiale en septembre 1991.
Éditée sous forme de norme OEPP en 1998.

Introduction

Glomerella gossypii est un organisme de quarantaine de la liste A2 de l'OEPP. Pour toute information sur sa biologie, sa répartition et son importance économique, se référer à la fiche informative n° 71 (OEPP/EPPO, 1982).

D'après les exigences spécifiques de quarantaine de l'OEPP pour *G. gossypii* (OEPP/EPPO, 1990), il est recommandé aux pays importateurs d'exiger, auprès des pays exportateurs de semences de coton où *G. gossypii* est présent, de certifier que la culture porte-graines a été inspectée au cours de la période de végétation et trouvée indemne de *G. gossypii* ou que les semences ont été traitées à l'acide ou que des échantillons représentatifs de semences ont été testés par une méthode recommandée par l'OEPP et trouvés indemnes du champignon.

Méthode

Sur des plantes cultivées en plein champ, les symptômes d'une infection causée par *G. gossypii* sont généralement bien visibles lorsque les conditions climatiques sont favorables. Mais de faibles niveaux d'infection peuvent ne pas être détectés et les semences contaminées peuvent sembler saines.

La méthode utilisée pour détecter *G. gossypii* sur les semences de *Gossypium* spp. requiert la germination des semences et la détection des symptômes sur les plantules. L'annexe I en présente le détail.

ANNEXE I

Inspection au champ

Au cours de la période de végétation, rechercher les symptômes sur les tiges des plantules et sur les capsules (OEPP/EPPO, 1982).

Test sur les semences

Germination des semences de Gossypium spp.

Prélever au hasard 1200 semences (6 répétitions de 200) et les laisser macérer dans 60 ml d'eau distillée pendant 17 h. Semer chaque répétition dans du sable stérile humide dans des plateaux séparés, tous les 1 cm en laissant 3 cm entre chaque rang. Verser l'eau restant dans chaque conteneur sur les semences et les recouvrir par une couche de 2 cm de sable humide. Laisser incuber à 25-28°C et à 80-90% d'HR, à la lumière naturelle, arroser tous les jours ou selon les besoins, de façon à maintenir le sable humide.

Détection des symptômes de la maladie sur les plantules

Au bout de 11-14 j, noter les symptômes sur les plantules (les hypocotyles présentent les lésions aqueuses noires d'une anthracnose, qui généralement s'étendent et provoquent le dépérissement puis la mort des plantules). *Xanthomonas campestris* pv. *malvacearum* aussi transmise par les semences de *Gossypium* spp., est capable de tuer les plantules dans les mêmes conditions (le même test peut être utilisé pour détecter cette bactérie). Dans ce cas, les cotylédons présentent des lésions aqueuses marginales qui se propagent le long des vaisseaux, atteignent le bourgeon terminal et tuent la plantule. Si l'identification des symptômes est douteuse, laisser incuber les hypocotyles endommagés à 25°C dans une chambre humide pendant 5-6 j et rechercher les acervules caractéristiques, en forme de coussinets roses, qui se forment au centre des lésions. Cette procédure est basée sur la méthode de Halfon-Meiri & Volcani (1977).

Bibliographie

- Halfon-Meiri, A., Volcani, Z. (1977) A combined method for detecting *Colletotrichum gossypii* and *Xanthomonas malvacearum* in cotton seed. *Seed Science and Technology* **5**, 129-139.
- OEPP/EPPO (1982) Data sheets on quarantine organisms. No. 71. *Glomerella gossypii*. *Bulletin OEPP/EPPO Bulletin* **12** (1).
- OEPP/EPPO (1990) Specific quarantine requirements. *EPPO Technical Documents* no. 1008.

Renseignements

S'adresser à: Dr A. Halfon-Meiri, Agricultural Research Organization, The Volcani Center, P.O. Box 6, 50250 Bet Dagan, Israel.